

Compte-rendu du groupe de travail régional Jardins, Espaces végétalisés et Infrastructure du 12 mai 2021

Service régional de l'alimentation

N/ Réf. : 2021 -

V/ Réf. :

La liste des participants :

- Anne Elisabeth GAUVIN	AQUI' Brie	- Vincent MICHEL	SIECCAO
- Mathilde BAUDRIER	Association ESPACES	- Inès TURKI	SNHF
- Hervé BOEUF	Conseil Départemental du Val-de-Marne	- Cécile CERBELAUD SALAGNAC	UPJ
- Quentin VATRINET	DEEA (CD 77)	- Eva AUSTRUY	DRIAAF-SRAI
- Serge LAMARRE	JARDINOT	- Ludovic DUBOIS	DRIAAF-SRAI
- Elodie ARRAOU	JARDINOT	- Bertrand HUGUET	DRIAAF-SRAI
- Erika GAN	Mairie de Paris	- Inès IRRAZI	DRIAAF-SRAI
- Arielle ZOELLIN - JILLIOT	OFB	- Flore DIRADOURIAN	ASTREDHOR
- Baptiste CHASSAING	Plante& Cité	- Agnès LANGLOIS	ASTREDHOR
- Emma DAUPHIN	Plante& Cité	- Baptiste LEVEQUE	SyAGE
- Amandine BOUIGE	SIARJA	- Thomas LE RUDELIER	JAF
- Vincent VAN DE BORD	PNR Gatinais	- Christian DE LUZY	JAF

L'ordre du jour de la réunion est le suivant :

- Rappel des dernières évolutions réglementaires en JEVI
- Point sur les appels à projets Ecophyto
- Bilan de la surveillance officielle du territoire réalisée en JEVI
- Intervention ASTREDHOR Seine-Manche sur leurs travaux dans le cadre de la végétalisation des cimetières

1. Rappel des dernières évolutions réglementaires en JEVI (cf diaporama)

Loi Labbé :

Anne-Elisabeth GAUVIN (AQUI' Brie) demande si les particuliers pourront faire appel à un prestataire pour des produits de biocontrôle.

Les produits de biocontrôle ne sont pas concernés par la Loi Labbé, les particuliers pourraient continuer à faire appel à des prestataires pour ce type de produits.

Point chartes :

Vincent MICHEL (SIECCAO) demande par rapport à quoi s'applique la distance d'application des produits phytopharmaceutiques (habitation, école ?). Le SRAL précise que cette distance s'applique à l'ensemble du bâtiment : habitations privées, bâtiments professionnels, écoles...

2. Point sur les appels à projets Ecophyto (cf diaporama)

3. Bilan surveillance des organismes réglementés et émergents en filière JEVI (SORE) (cf diaporama)

Christian DE LUZY (JAF) demande la possibilité d'avoir accès à la liste des organismes nuisibles sur la filière JEVI car il y a de nombreuses questions adressées sur ce sujet et pour pouvoir faire de la sensibilisation.

La liste sera envoyée aux participants. En effet, la sensibilisation et la responsabilisation des particuliers est primordiale pour les détections précoces via les signalements ou dans le cas de gestion de foyers.

4. Présentation ASTREDHOR – projet ALTCIM : Végétalisation des cimetières (Intervention de Flore DIRADOURIAN d'Astredhor Seine-Marne) (cf diaporama)

Anne-Elisabeth GAUVIN (AQUI' Brie) demande si des problèmes de rémanence des produits phytosanitaires ont été rencontrés lors de ce travail. Astredhor confirme que des tests ont été réalisés et que les résultats sont conformes. Il n'y a pas de problèmes de rémanence.

Vincent VAN DE BORD (PNRGF) s'interroge sur la palette végétale testée (nombre de mélanges, d'espèces). Une trentaine de mélanges de vivaces ont été testés mais tous ne figurent pas dans la présentation faites ce jour. Certains ne se sont pas bien implantés ou d'autres ne sont concluants, ils n'ont donc pas été présentés.

Est également demandé si les autres mélanges testés pourront être transmis. Astredhor communiquera les informations demandées.

Une remarque est émise sur l'utilisation de sédum, favorable pour réaliser des économies d'échelles (idem avec le Bergenia).

Quentin VATRINET (CD77) demande comment les palettes végétales testées ont été choisies. Astredhor a travaillé en amont sur la végétalisation de voirie en conduisant des essais avec des plantes rustiques. Les choix pour ce projet de végétalisation des cimetières sont basés sur ces essais.

Fin de séance – Devenir du GT JEVI régional

En raison de la priorisation des missions du SRAL vers le suivi Ecophyto du secteur agricole ainsi que de la diminution de son activité JEVI due aux évolutions réglementaires récentes, le SRAL **n'assurera plus l'organisation du GT JEVI régional**.

Il n'en demeure pas moins que les usages en JEVI seront suivis notamment par le biais de la protection des captages prioritaires dont la pollution peut être engendrée à la fois par le secteur agricole comme non agricole (nitrates et produits phytopharmaceutiques).

La diffusion d'informations qui était assurée par le SRAL via ce groupe de travail passera désormais par **les Lettres Actu'Phyto** qui sont envoyées par liste de diffusion mail et paraissent également chaque mois sur le site de la DRIAf : <https://driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/Lettres-Actuphyto>.

L'abonnement à cette newsletter se fait par communication des coordonnées des personnes intéressées à l'adresse suivante : ecophyto.draaf-ile-de-france@agriculture.gouv.fr

Sur la thématique JEVI, l'interlocuteur change, Eva AUSTRUY (eva.austruy@agriculture.gouv.fr) prend la suite d'Inès IRRAZI.

En cas de questions, il est demandé d'utiliser désormais l'adresse du SRAL : sral.draaf-ile-de-france@agriculture.gouv.fr

En ce qui concerne les sollicitations éventuelles pour des interventions sur de la réglementation en JEVI les agents du **SRAL restent mobilisables**.

De plus, Dominique POUJEAUX, référant JEVI au MTE, propose **d'intégrer les membres de ce GT JEVI régional à une liste de diffusion** des actualités réglementaires ainsi que des travaux des GT JEVI avec les structures et représentants nationaux.

Un message sera envoyé à l'issue de la réunion pour collecter l'ensemble des adresses mails de ceux qui souhaitent voir leurs coordonnées communiquées à Dominique POUJEAUX. L'ensemble des participants présents au GT souhaite en faire partie.

A cela s'ajoute également les nombreuses informations disponibles sur le site de Plantes&Cité dont les liens figurent sur le diaporama de présentation.

Par ailleurs, le SRAL **continuera de véhiculer** à travers la newsletter toutes les informations de communication souhaitées par les différents acteurs : dates de manifestation, évènements, animations, outils de communication, etc. **Ces informations sont à transmettre à la boîte SRAL citée ci-dessus.**